

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline et/ou de votre série technologique, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues des différentes séries technologiques dans diverses disciplines, au sein du Secteur contenus.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : contenus.secretariat@snes.edu

ADHEREZ en LIGNE sur www.snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :
Prénom :
Sexe : H F Date de naissance :
Adresse :
Complément d'adresse :
CP : Localité :
Courriel :
Téléphone :
Catégorie : Echelon :
Discipline :
Nom de l'établissement :
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

ST2S

ÉTAT DES LIEUX

La réforme de 2012 en réduisant les horaires et dénaturant les modules de Seconde a accentué la dérive constatée en 2006.

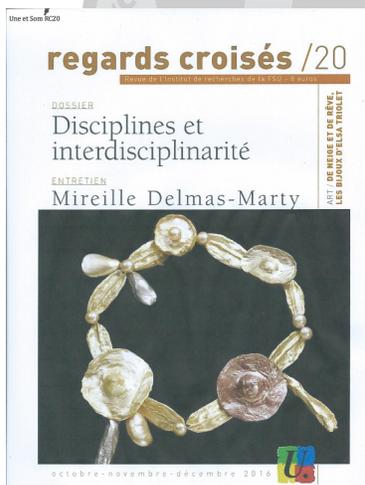
- un enseignement d'exploration « Santé Social » illisible, fragilisant l'orientation en ST2S.

- des contenus de programmes ambitieux, avec une absence d'approches concrètes de thèmes sanitaires et sociaux : les élèves ont de grandes difficultés à maîtriser un tel savoir jusqu'au bout du cycle terminal.

- un baccalauréat, source d'inégalités et de tensions entre les jurys : les AI dont l'organisation et l'évaluation diffèrent d'un établissement à un autre, le projet technologique introduisant le CCF, sans cadrage national des exigences de l'épreuve.

- une concurrence infondée entre baccalauréat professionnel ASSP et baccalauréat ST2S, faute d'une information précise et honnête concernant les débouchés de ces 2 diplômes.

- une poursuite d'études pour les élèves ST2S restant un chemin d'obstacles.



CE QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

- deux options de 3h en Seconde: STSS et biologie.

- des **dédouplements cadrés nationalement** (5 heures en première, 6 heures en Terminale).

- **3 heures par classe** pour mieux préparer les élèves de Terminale aux **concours paramédicaux et sociaux** en créant officiellement des **préparations aux concours post-baccalauréat**.

- la mise en place des **passerelles institutionnelles** entre les séries professionnelles et technologiques destinées aux élèves ayant un projet de poursuite d'études supérieures paramédicales et sociales.

- un enseignement **Santé et Social en seconde** avec un **contenu** plus attractif, permettant d'augmenter le flux d'élèves en ST2S.

- une **remise à plat des contenus** de Première et de Terminale en concertation avec les enseignants pour **conserver la spécificité technologique**.

- pour les bacheliers professionnels, les ministères de l'Éducation et de la Santé semblent enfin mettre en œuvre l'accès aux diplômes revalorisés au niveau IV dans le domaine de la santé et de l'aide à la personne. De même, le **SNES-FSU demande une réflexion d'ensemble** sur la filière sanitaire et sociale.

- des AI évaluées avec un cadrage horaire spécifique, des séances co-animées et une liste nationale de thèmes.

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignants.e.s. Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique.

Retrouvez des ressources en ligne, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site: www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur la liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : enseignements.technologiques@snes.edu